

**Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 31 octobre au 30 novembre 2025

Propriétaire	M. Pascal Calderari
Parcelle N°	600
Adresse	Chemin du Levant 5
Nombre d'arbres	2
Essence	1 pin noir et 1 mélèze commun
Motif	arbres morts
Compensation	oui
Essence	2 pins sylvestres

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 31 octobre 2025
CBE/mdc—2025.037 – 7.3.2